



COLLOQUE INTERNATIONAL BISANNUEL DE L'ASL 2019

Samedi, 30 novembre
2019

Université Sorbonne-
Nouvelle, Paris 3.

Amphithéâtre D02.
Site Censier,

13 rue de Santeuil,
75005 Paris

(métro ligne 7 ou bus 47
station Censier-Daubenton)

Siège social : Université Paris-
Diderot Paris 7 - UFR EILA,
bâtiment Olympe de Gouges,
case n°7002 - 75205 Paris
Cedex 13

assoc.asl@gmail.com

<http://www.assoc-asl.net/>

Les Sciences du langage face aux défis de la disciplinarisation et de l'interdisciplinarité

PROGRAMME

- 9h45 **Accueil et café**
- 10h15-10h30 **Introduction par le bureau de l'ASL** (Guy ACHARD-BAYLE, Marina KRYLYSCHIN, Malika TEMMAR)

AXE TRANSVERSAL I

- 10h30-11h15 Introduction (suivie d'une discussion)
Dan SAVATOVSKY (Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3) :
De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?

AXE I

- 11h15-11h45 Sciences du langage & Sociologie,
Laurence KAUFMANN (Université de Lausanne) :
Ces émotions auxquelles nous sommes attachés. Vers une pragmatique des émotions collectives
- 11h45-12h15 Sciences du langage & Littérature,
Björn LARSSON (Université de Lund) :
La linguistique – science humaine ou inhumaine ?

- 12h15-12h45 **Discussion de l'axe I**

12h45-14h15 **Pause Déjeuner**

AXE II

- 14h15-14h45 Sciences du langage & Droit,
Dominique LAGORGETTE (Université de Savoie) :
Sciences du langage et droit : mariage de raison, union libre ou flirt ?
- 14h45-15h15 Sciences du langage & Médecine,
Annie KUYUMKUYAN (Université Strasbourg) :
Quelle architecture pour les « sciences du langage » ?
- 15h15-15h45 Sciences du langage & Sciences de l'ingénieur,
Laurence DEVILLERS (Sorbonne Université, CNRS-LIMSI) :
Dimensions affectives et sociales dans les interactions parlées : enjeux technologiques et éthiques

- 15h45-16h15 **Discussion de l'axe II**

16h15-16h45 **Pause**

AXE TRANSVERSAL II

- 16h45-17h30 Conclusion (avec discussion)
Olivier SOUTET (Sorbonne Université / Paris IV) :
La linguistique générale : générale, mais encore ?

Comité d'organisation

Guy ACHARD-BAYLE, Małgorzata JASKUŁA, Marina KRYLYSCHIN,
Isabelle LABORDE-MILAA, Malika TEMMAR.

Résumés des communications

Dan SAVATOVSKY, Université Sorbonne-Nouvelle, Paris 3

De quoi les sciences du langage sont-elles le nom ?

En s'attachant aux noms donnés successivement ou simultanément, à différents moments de leur histoire et dans différentes traditions nationales ou configurations épistémologiques, à ce que nous appelons désormais les sciences du langage, on visera à décrire leur régime disciplinaire depuis l'émergence de la grammaire comparée jusqu'à nos jours.

On montrera sous quelles formes et à quelles conditions les savoirs identifiés sous les dénominations de *grammaire*, *linguistique*, *glottologia*, *Sprachwissenschaft(en)*, etc., se sont constitués en discipline. On s'emploiera d'abord, dans ce but, à étudier certains des dispositifs taxinomiques dans lesquels les sciences du langage ont été classées et le tracé de leurs frontières internes ou externes, puis à décrire de quelle manière elles se sont disciplinarisées (professionnalisation du métier de linguiste, création de chaires universitaires, de sociétés savantes, de revues spécialisées, etc.) depuis le début du XIX^{ème} siècle.

Références bibliographiques

- AUROUX Sylvain (dir.). 2000. *Histoire des idées linguistiques*. Tome III (« L'Hégémonie du comparatisme »), Mardaga.
- BLANCKAERT Claude. 2012. « L'Équation disciplinaire des sciences humaines. Paradigme ou problème pour une épistémologie vraiment historique ? », *Les Dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n°5.
- BOUTIER Jean, PASSERON Jean-Claude, REVEL Jacques (éds.). 2006. *Qu'est-ce qu'une discipline ?* EHESS Éditions.
- CHISS Jean-Louis, PUECH Christian. 1999. *Le Langage et ses disciplines, XIX^e-XX^e siècles*, Duculot.
- CHISS Jean-Louis, SAVATOVSKY Dan, CANDEL Danielle et LEON Jacqueline (éds.). 2012. *Les Dossiers de HEL* [supplément électronique à la revue *Histoire Épistémologie Langage*], n°5 (« La Disciplinarisation des savoirs linguistiques. Histoire et épistémologie »).

Mouvants et omniprésents, les affects ne deviennent des émotions qu'une fois « informés » par le langage. Ce dernier figure et configure les émotions à plusieurs niveaux, notamment phénoménologique, sémantique, dramaturgique et pragmatique. Après avoir explicité ces différents niveaux, nous reviendrons sur « ce que l'émotion permet de faire », notamment lorsqu'elle fait l'objet d'un travail de « collectivisation » en *Nous*.

En guise de conclusion, nous tâcherons brièvement de déplier le lien étroit, souvent négligé, qui relie et sépare tout à la fois la vie phénoménologique des émotions *collectives* et la vie pragmatique des émotions *publiques*.

Références bibliographiques

- Ahmed, S. *The Cultural Politics of Emotion*, New York: Routledge, 2004.
- Berthomé F. et Houseman M., « Ritual and Emotions », *Religion and Society*, 2010, 1, p.57-75.
- Bonhomme, J. *Des pleurs ou des coups. Affects et relations dans l'initiation au Bwete Misoko (Gabon). Systèmes de pensée en Afrique Noire*, CNRS, 2008, p.133-163.
- Hochschild A., *The Managed Heart: Commercialization of Human Feeling*, Berkeley, University of California Press, 2003.
- Kaufmann L. *Emotions collectives*. In : Origgi G. (dir) *Dictionnaire des Passions sociales*, Paris, PUF, 2019.
- Livet P., *Emotions et rationalité morale*, Paris, PUF, 2002.
- Micheli, R. « Esquisse d'une typologie des différents modes de sémiotisation verbale de l'émotion », *Semen* [En ligne], 35 | 2013,
- Reddy W.M., *The Navigation of Feeling. A Framework for the History of Emotions*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- Szanto T. et Moran D. (eds.), *Phenomenology of Sociality: Discovering the 'We'*, New York, Routledge, 2015.
- Von Scheve C. et Salmela M., (eds.) *Collective emotions : perspectives from psychology, philosophy, and sociology*. Oxford, Oxford University Press, 2014.

La linguistique, comme on le sait, est une science jeune. On doit ses débuts, d'un côté à Saussure, qui opéra la séparation entre la langue et la parole, et, de l'autre, à Frege, qui libéra la signification des référents et par là, du monde. Devenant science, la linguistique délaissait également ses prétentions prescriptives, « le bon usage », qui jusque-là avait été au centre des préoccupations de ceux qui « étudiaient » la langue. Avec la réalisation que la langue pouvait / devait être étudiée en soi, comme un phénomène à part avec son mode d'existence propre, l'étude synchronique de la langue l'emporta sur celle diachronique / étymologique, identifiée à la parole et donc changeante.

En effet, une autre conséquence de la conception de la linguistique comme science était la tendance de s'occuper d'abord de ce qui semblait être des traits généraux de la langue, ce qui, à son tour, poussait la recherche vers le réductionnisme, à savoir trouver les principes et les lois qui régissaient la langue sous la surface du langage en usage. D'où l'insistance sur les systèmes et les structures. D'où également une prédilection pour la phonétique et la syntaxe, à première vue plus « ordonnées » que la sémantique et la pragmatique. D'où, enfin, l'apparition de la linguistique générale, qui cherchait à décrire ce que toutes les langues spécifiques avaient en commun, au détriment de l'étude empirique des langues particulières. Mais, il y a également eu un autre changement, plus difficile à expliquer par les seules prétentions à la scientificité de la nouvelle linguistique, à savoir la priorité accordée à la langue parlée, considérée comme une forme plus naturelle et authentique de la langue, cette fois-ci au détriment de la langue écrite et retravaillée, dont la langue littéraire, qui autrefois constituait la première source pour établir des corpus à étudier.

Personne ne nierait que tous ces changements et développements fussent bénéfiques pour l'évolution de la linguistique, au point où la linguistique d'inspiration structuraliste, dans les années soixante, était considérée par certains comme la science paradigmatique des sciences humaines dans son ensemble ; ce fut le « linguistic turn ». Cependant, les promesses n'ont pas été tenues. Il serait aujourd'hui difficile de dire que la linguistique joue un rôle de premier plan dans d'autres sciences humaines ; c'est plutôt le contraire qui est vrai. La linguistique a été marginalisée, que ce soit comme inspiration théorique ou comme support empirique pour l'herméneutique, prise dans son sens plus général, que ce soit en théologie, en études littéraires ou en philosophie.

Il n'est pas exagéré de parler d'un échec, même si on ne peut pas mettre les seuls linguistes sur le banc des accusés. Il y a, par exemple, dans d'autres disciplines, une méconnaissance à peu près totale des acquis de la linguistique descriptive, pas seulement par les théoriciens de la déconstruction et du postmodernisme, mais également, ce qui est plus troublant, chez les cognitivistes qui étudient les métaphores ou d'autres phénomènes du même ordre. De même, on peine à trouver une seule référence à la sémantique référentielle dans les discussions sur la nature de la fiction de la part des philosophes ou sur le réalisme des théoriciens de la littérature.

Ce qui est paradoxal et regrettable dans cette affaire, c'est que tous, ou peu s'en faut, s'accordent à dire que la langue est l'une des caractéristiques essentielles de la spécificité de l'être humain. Si les sciences humaines ont pour but de comprendre et d'expliquer ce que c'est qu'être humain, la linguistique devrait être au centre des préoccupations, théoriques et empiriques. Or, c'est loin d'être le cas.

Cela me semble mériter quelques réflexions, d'autant plus que la question des langues, comme l'a montré, entre autres, Louis-Jean Calvet dans *La guerre des langues*, se retrouve au centre des grands conflits nationaux et internationaux dans le monde d'aujourd'hui.

Orientations bibliographiques

Adam, Jean-Michel, 1990, *Éléments de linguistique textuelle*, Bruxelles-Liège : Mardaga.

Baylon, Christian & Mignot, Xavier, 2005, *Initiation à la sémantique du langage*, Paris : Armand Colin.

Camproux, Charles, 1974, *Les langues romanes*, PUF : Que sais-je?

- Currie, Gregory, 1990, *The Nature of Fiction*, Cambridge: Cambridge University Press.
- Ducrot, O. & Todorov, T., 1972, *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Ducrot, O. & Schaeffer, J-M., 1995, *Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Genette, G., 1991, *Fiction et diction*, Paris : Éditions du Seuil.
- Hamburger, Käte, 1993, *The Logic of Literature*, Bloomington: Indiana University Press.
- Larsson, Björn
- 1996, *Le Bon sens commun. Remarques sur le rôle de la (re)cognition intersubjective dans l'épistémologie et l'ontologie du sens*, Lund : Lund University Press, Études Romanes de Lund.
 - 2008, « Le sens commun ou la sémantique comme science de l'intersubjectivité humaine », in *Langages*, n°170, juin, pp. 28-40.
 - 2012, « La sémantique, une science humaniste ? Extrapolations à partir de Georges Kleiber », in Saussure, L. de, Borillo, A. et Vuillaume, M. (éd), *Grammaire, lexicque, référence. Mélanges offertes à Georges Kleiber pour ses quarante ans de carrière*, Bern : Peter Lang, pp. 409-423.
- Maingueneau, Dominique, 2004, *Le discours littéraire*, Paris : Armand Colin.
- Milner, Jean-Claude, 1995 [1989], *Introduction à une science du langage*, Paris : Éditions du Seuil.
- Nyckees, Vincent, 1998, *La sémantique*, Paris : Belin.
- Paveau, Marie-Anne & Sarfati, Georges-Élia, 2003, *Les grandes théories de la linguistique*, Paris : Armand Colin.
- Reboul, Anne, 1992, *Rhétorique et stylistique de la fiction*, Nancy : Presses universitaires de Nancy.
- Searle, John, 1974-75, "The Logical Status of Fictional Discourse", in *New Literary History*, 6, p. 319-332.
- Tamba-Mecz, Irène, 1991, *La sémantique*, Paris : PUF, Que sais-je ?
- Touratier, Christian, 2004, *La sémantique*, Paris : Armand Colin.

Fondé sur l'éloquence, l'analyse des faits (y compris langagiers) et des preuves, des actes et du rapport à la norme, le droit semble l'allié idéal des sciences du langage. Et c'est bien d'une alliance qu'il est question lorsque l'on pense par exemple aux travaux pionniers de Pierre Lerat et de Jean-Louis Sourieux (1974 ; voir aussi un récent travail interdisciplinaire : 2016).

Si de plus en plus de linguistes s'intéressent au discours du droit, qu'il s'agisse de l'analyser (Arzoumanov 2018, Tiersma 1999, par ex.) ou de le traduire (Gémar 2015, Gémar et Wagner 2015, notamment), les collaborations avec les juristes restent encore peu nombreuses.

En ce qui concerne la linguistique légale (ou *linguistique forensique*), elle est existante depuis une cinquantaine d'années dans les pays de *common law* et une quinzaine d'années en France (Solan 1995, Shuy 2001, Solan et Tiersma 2002 ; Tousignant 1990, Lagorgette 2010), mais cette mise au service des praticiens du droit ne va pas de soi et reste encore fragile (Boutet 1992, Solan et Berger 2008, Renaut et al. 2017).

Nous proposerons tout d'abord un panorama des diverses collaborations entre sciences du langage et droit puis montrerons quelques exemples d'application – la question centrale restant : que peut y gagner ou y perdre la linguistique ?

Références bibliographiques

- Anna ARZOUMANOV, 2018, « Les frontières du discours indirect libre au tribunal : aperçu de la jurisprudence contemporaine en droit de la presse », *Fabula*, rubrique « Colloques en ligne », *Marges de l'indirect libre* (dir. Gilles Philippe et Joël Zufferey), <https://www.fabula.org/colloques/document5412.php>
- Boris BARREAU, 2016, « La linguistique juridique », *La Recherche juridique*, Paris, L'Harmattan : hal-01367747 ; <https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-01367747>
- Josiane BOUTET, 1992, « La linguistique variationniste face à l'expertise linguistique et au sens », *Langages* 108 : 90-100. https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1992_num_26_108_1653
- Collectif interdisciplinaire, 2016, « Le principe de non-discrimination : l'analyse des discours des juges national et européen », Rapport final de la Mission de Recherche Droit et Justice (resp. sc. Y. Laidié et P. Icard) ; <http://www.gip-recherche-justice.fr/wp-content/uploads/2016/10/R.F.214.04.03.21-1.pdf>
- Gérard CORNU, 1990, *Linguistique juridique*, Paris, Montchrestien.
- Jean-Claude GEMAR, 2015, « De la traduction juridique à la jurilinguistique : la quête de l'équivalence », *Journal des traducteurs* 60-3 : 476-493.
- avec Anne WAGNER (dirs), 2015, « Traduction juridique et jurilinguistique : discipline en voie de mondialisation. États et perspectives », *International Journal for the Semiotics of Law* 28/1.
- William LABOV, 1989, « La théorie linguistique à l'épreuve de la justice », *Actes de la recherche en sciences sociales* 76-1 : 104-114.
- Dominique LAGORGETTE (dir.), 2010, « Linguistique légale et demande sociale : les linguistes au tribunal », *Langage et Société* 132 (en particulier « Présentation » : 5-14)
- Eric LANDOWSKI (dir.), 1988, *Droit et société* 8 « Le discours juridique. Langage, signification et valeurs » ; (en particulier : « Introduction » : 9-12, et WRÓBLEWSKI J., « Les langages juridiques : une typologie » : 13-27) https://www.persee.fr/issue/dreso_0769-3362_1988_num_8_1?sectionId=dreso_0769-3362_1988_num_8_1_982
- Pierre LERAT et Jean-Louis SOURIOUX, 1974, *Le Langage du droit*, Paris, Sirey.
- Laurène RENAUT, Laura ASCONE et Julien LONGHI, 2017, « De la trace langagière à l'indice linguistique : enjeux et précautions d'une linguistique forensique », *Études de linguistique appliquée* 188 : 423-442 ; <https://www.cairn.info/revue-ela-2017-4-page-423.htm>
- Roger W. SHUY, 2001, « Discourse Analysis in the Legal Context », in Schiffrin, Deborah, Deborah Tannen, and Heidi E. Hamilton, eds, *The Handbook of Discourse Analysis*, Oxford, Blackwell : 437-452.
- Lawrence SOLAN, Margaret Berger, 2008, « The Uneasy Relationship Between Science and Law: An Essay and Introduction », *Brooklyn Law Review* 73 : 847-855.
- avec P. TIERSMA, 2002, « The Linguist on the Witness Stand: Forensic Linguistics in American Courts », *Language* 78-2 : 221-239.
- 1995, « Judicial Decisions and Linguistic Analysis: Is There a Linguist in the Court? », *Washington University Law Quarterly* 73 : 1069-1080.
- Peter TIERSMA, 1999, *Legal Language*, Chicago, University of Chicago Press.
- Claude TOUSIGNANT, 1990, *La Linguistique en cour de justice*, Québec, PUQ.

Vu d'ici et de maintenant, les linguistes du siècle dernier semblent parfois avoir mangé le pain blanc de la discipline : la linguistique, héritière de la philologie d'un côté, de la grammaire comparée de l'autre, avait pour tâche simple de décrire une ou plusieurs langues, en choisissant une perspective diachronique ou synchronique. Même s'il faut être naïf, ou tout au moins extérieur à la discipline, pour penser qu'il s'agit là d'une tâche simple, elle pouvait au moins paraître claire dans ses objectifs, même si ceux-ci restaient en fin de compte pour partie hors d'atteinte. Cette linguistique présentait cependant deux écueils peut-être corrélés : le formalisme et le systématisme. Formalisme d'abord parce qu'il s'agissait de décrire des faits de langue au moyen de procédures rigoureuses et régulières, esprit de système ensuite parce que ces faits devaient plus ou moins visiblement s'intégrer dans un modèle suffisamment robuste et puissant pour réussir à anticiper sur les réalisations de la langue. On pense naturellement à la théorie générative à ses débuts, qui était une sorte de modèle de tous les modèles à venir de la langue.

Ces ambitions, si datées soient-elles, peuvent susciter aujourd'hui une certaine nostalgie, car on mesure l'écart avec la discipline telle qu'elle se présente désormais. Peut-on même encore parler de linguistique ? Pour ce qui concerne certains chercheurs, sans aucun doute, mais le rapport quantitatif ne penche certainement plus en leur faveur, pas plus qu'on ne continue à enseigner cette linguistique-là. Qu'est-ce qu'on enseigne alors sous cette étiquette flatteuse mais vague de « sciences du langage », dont on a pu rappeler que la linguistique n'en représentait qu'une portion congrue ? La communication sans doute, les discours certainement, et toute la mise en scène sociale que le fait d'échanger des propos implique, d'où, semble-t-il, la vogue de la question des genres, qui a le mérite d'avoir l'air de croiser faits de discours et contraintes sociétales. Quelques allusions à la pragmatique fournissent la caution scientifique de cette ouverture (déjà !) hors du carcan de la « linguistique pure » – ou dure c'est selon –, qui n'est pas une étiquette plus flatteuse que son opposé.

Comme souvent, ce sont de fort bonnes intentions qui ont mené à cette situation qui peut être jugée non satisfaisante, si ce n'est tout à fait désastreuse. Mais la question n'est pas celle des motifs plus ou moins valables qui ont pu conduire à la situation présente, la question est de se demander comment en sortir « par le haut », sans renoncer à la discipline, ou ce qu'il en reste, sur l'autel de la professionnalisation, tout en laissant à chacun toute latitude de construire son propre objet de recherche sans sacrifier aux modes, ni trahir la rigueur scientifique. Les pistes explorées n'auront rien d'original : la nécessité de reconstruire des cadres théoriques et méthodologiques plus larges peut-être qu'autrefois, la volonté d'y situer organiquement les sous-domaines de manière à en préciser les limites et les interrelations, expliciter les liens que chacun des domaines peut établir pour son propre compte avec des champs disciplinaires extérieurs, envisager enfin peut-être la place de l'ensemble du domaine dans les savoirs d'aujourd'hui.

Références bibliographiques

- Bateson G. (1977 et 1980). *Vers une écologie de l'esprit*, tomes 1 et 2, Paris, Seuil.
Benveniste E. (1962). Les niveaux de l'analyse linguistique, *Problèmes de linguistique générale*, tome 1, 119-131, Paris, Gallimard.
— (1969). Sémiologie de la langue, *Problèmes de linguistique générale*, tome 2, 43-66, Paris, Gallimard, 1974.
Berrendonner A. (1981). *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
Berrendonner et al. (2012). *Grammaire de la période*. Berne, Lang.
Roulet E. et al. (2001), *Un modèle et un instrument d'analyse de l'organisation du discours*, Berne, P. Lang

Le dialogue, pendant des interactions sociales, implique naturellement l'échange de contenu linguistique, mais aussi et peut-être de façon plus importante l'expression de relations interpersonnelles, aussi bien que d'expressions d'émotion, d'affect, d'intérêt, etc. Il est nécessaire qu'une réflexion éthique soit combinée avec le développement technologique des robots et chatbots, pour assurer l'harmonie et l'acceptabilité de leur relation avec les êtres humains. Dans un avenir proche, la robotique sociale et les chatbots d'assistance seront utilisés pour certains aspects du soin, en automatisant la surveillance, l'entraînement, la motivation et leur aspect « compagnon » pour les personnes âgées, les enfants, les personnes handicapées ou même les individus souffrant de phobies sociales ou de maladies dégénératives.

Le projet interdisciplinaire BAD NUDGE BAD ROBOT entre le CNRS et l'Université Paris-Sud, entre des informaticiens, linguistes, économistes et juristes veut répondre à plusieurs verrous de recherche sur le nudge dans l'interaction humain machine. Les robots « affectifs » et les enceintes vocales, qui sont déjà au sein de nombreux foyers, pourraient devenir un moyen d'influence des individus. L'utilisation de robots conversationnels personnalisés grâce à la détection des émotions pourrait amplifier les phénomènes de nudges notamment pour des personnes vulnérables comme les enfants et les personnes âgées. Les nudges, issues des sciences comportementales consistent à inciter les individus à modifier leur comportement sans les contraindre, en utilisant leurs biais cognitifs et leurs réactions émotionnelles (A. Damasio). Les travaux sur le nudging prennent leurs sources dans les travaux de R. Thaler, prix Nobel d'économie en 2017. L'influence des affects sur la prise de décision est importante. Des expérimentations fondées sur la théorie des jeux vont être menées pour montrer l'influence des nudges en situation réelle avec des enfants, des adultes et des personnes âgées. Je présenterai les enjeux technologiques et éthiques actuels et futurs.

Orientations bibliographiques

- A. Damasio, 2002, *Le sentiment même de soi*, Paris, Odile Jacob.
- A. Damasio, 2003, *Spinoza avait raison. Le cerveau de la tristesse, de la joie et des émotions*, Paris, Odile Jacob.
- R. H. Thaler & C. S. Sunstein, 2008, *Nudge: Improving Decisions about Health, Wealth, and Happiness*, Yale University Press.
- R. H. Thaler & C. S. Sunstein, 2012, *Nudge : Émotions, habitudes, comportements : comment inspirer les bonnes décisions ?* Paris, Vuibert (rééd. format poche 2012, *Nudge : Comment inspirer la bonne décision ?* Paris, Pocket.

Introduction

A. L'expression *linguistique générale* peut faire l'objet d'une première approche, au moins double :

1. référentiellement, par désignation d'un ensemble de champs de savoirs constitutifs, qui peut être saisi

a) à travers son émergence et son développement historique, géographique et institutionnel ;

b) à travers les formes qu'a prises sa construction méthodologique et épistémologique l'ayant conduit à son autonomisation disciplinaire à l'intérieur ou au carrefour de disciplines au spectre réputé plus large (science des signes, sciences de la nature, sciences de la culture, sciences sociales, sciences historiques, sciences cognitives, sciences humaines, sciences « dures » (?) notamment) ;

2. sémantiquement, à travers la polysémie des deux mots qui la constituent :

a) *linguistique* : discipline visant à « déterminer les conditions générales de fonctionnement des langues et du langage. » (TLFI)

b) *général* : « Est universel ce qui se dit de tous les éléments d'une classe, sans exception. Est général ce qui se dit de la majorité ou de la plupart d'entre eux »

B. La complexité de ces données croisées, référentielles et sémantiques, peut, selon moi, être sinon dénouée, du moins éclairée à partir de l'opposition extensionnel/intensionnel, que nous considérerons cependant non pas comme polarisée mais ordonnée de manière scalaire.

Au départ, nous conviendrons que :

- *langue* entendue en extension (E.1) désigne ici le sous-ensemble des systèmes de communication que l'on appelle *langue*, plus techniquement *langue naturelle* - avec des sujets à débattre à l'intérieur des systèmes de communication naturels (notamment, homme *vs* animal) ;

- *langue* entendue en intension (I.1) désigne l'ensemble des propriétés qui font qu'une langue naturelle est une langue naturelle – ensemble de propriétés qu'on peut donc tenir pour commun à toutes les manifestations du langage humain, dont les langues ne sont que des instanciations;

- *linguistique* entendue en extension (E.2) désigne l'ensemble des champs de savoirs, que l'on peut appeler des champs de savoirs linguistiques;

- *linguistique* entendue en intension (I.2) : l'ensemble des propriétés qui font que la linguistique est vraiment de la linguistique (I. 2).

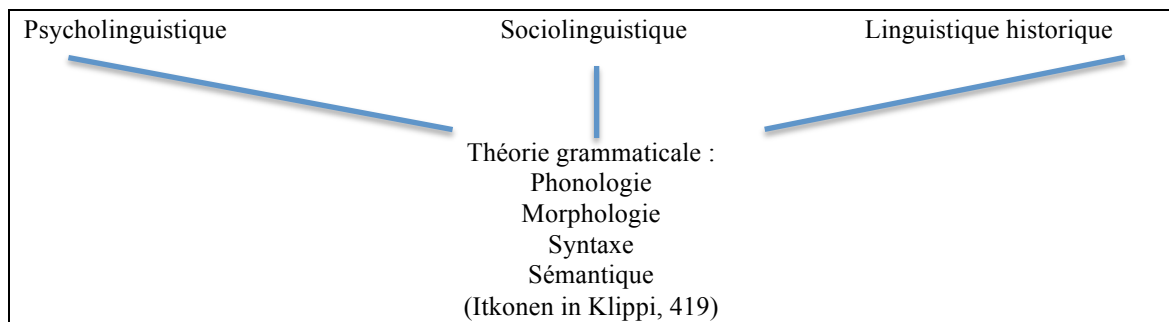
I. Approche extensionnelle et accès au « général »

Fondamentalement empirique, inductive et inexhaustive, l'approche extensionnelle prend en compte

1) au titre de E.1, les langues sur la base de leur diversité empirique, non totalement embrassable (ne serait-ce qu'à cause de la profondeur du temps et de l'existence de langues disparues) mais perçue empiriquement comme homogène (ne serait-ce qu'au titre de leur traductibilité). L'objectif est génético-taxinomique.

2) au titre de E. 2,

a) les disciplines réputées centralement constitutives : voici, par exemple, le programme de linguistique générale proposé par Itkonen :



- b) les disciplines faisant de la linguistique générale une discipline-carrefour,
- soit parce qu'elle s'y insère (sciences de la culture : historique, sociale ; (histoire, société), sciences cognitives, sciences de la nature) ;
 - soit parce qu'elle les nourrit (la linguistique comme support de l'analyse des textes de toute nature ou même de la philosophie, par ex. à travers le « linguistic turn »)

II. De l'approche extensionnelle à l'approche intensionnelle : vers l'universel (E.1 vers I.2)

Démarche inductive mais visant à mettre en évidence des universaux : typologie des langues et identification, par ex., des universaux implicatifs (Greenberg).

III. Approche intensionnelle : l'ambition de l'universel (I.2)

A prétention fortement théorisante, cette approche procède moins à partir des langues que de la faculté de langage. Elle est fortement théorisante et vise à l'exhaustivité définitoire :

- 1) par des exigences méthodologiques et épistémologiques clairement formulées :
 - a) descriptive vs prescriptive ;
 - b) épistémologie unifiée de type galiléen ;
- 2) par un point de vue axiomatique / déductif : universaux cognitifs, universaux inhérents (R. Martin).

Non-conclusion sous forme de débats possibles

E : ce qui est privilégié, c'est la comparaison des langues et la problématisation des champs pensée à partir du jeu des influences réciproques: linguistique / littérature ; linguistique / histoire, linguistique / philosophie, linguistique / neurologie, linguistique / psychologie...

I : ce qui est privilégié, c'est la problématisation de la scientificité. Celle-ci passe par la détermination d'un « noyau dur » linguistique, avec une forte priorité accordée à la syntaxe et à la sémantique formelle. Deux questions au moins se posent alors : (a) peut-on étendre ce « noyau dur » (sémantique des contenus en proposant des « universaux d'expérience »? discoursivité narrative et argumentative?) ? Ce « noyau dur » renvoie-t-il au fonctionnement de l'esprit (pensée) ou au fonctionnement du cerveau (possibilité d'une biolinguistique?) ?

Références bibliographiques

- Berwick (R.) et Chomsky (N.), 2017, *Why Only Us. Language and Evolution*, Cambridge (Mass.), MIT Press
- Greenberg (J.), 1966, « Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements » in Greenberg (J.), éd, *Universals of Grammar*, Cambridge (Mass.), MIT Press

- Guillaume (G.), 1973, *Langage et science du langage*, Paris-Québec, Nizet-PU Laval
- Haspelmath (M.), König (E.) et Oesterreicher (W.) et Raible (W.) (sous la dir. de), 2001, *Language Typology and Language Universals*, Berlin-New-york, De Gruyter
- Hjelmslev (L.), 1968, *Prolégomènes à une théorie du langage*, Paris, Éd. de Minuit (trad.)
- Itkonen (E.), 1983, *Causality in Linguistic Theory*, Londres et Canberra, Croom Helm
- Klippi (C.), 2010, *La vie du langage*, Lyon, ENS Éditions
- Lazard (G.), 2006, *La quête des invariants interlangues : la linguistique est-elle une science ?*, Paris, H. Champion
- 2012, *Études de linguistique générale II : la linguistique pure*, Paris, Louvain, Peeters
- Martin (R.), 2016, *Linguistique de l'universel. Réflexions sur les universaux du langage, les concepts universels, la notion de langue universelle*, Paris, AIBL
- Milner (J.-C.), 1989, *Introduction à une science du langage*, Paris, Seuil
- Saussure (F. de), 1972, *Cours de linguistique générale*, éd. T. de Mauro, Paris, Payot